

(1) *Epouse ou Mère*
Prénoms *Laurencia, Mélanie*
Nom (2) *ETIENNE-JEANNETTE*

Née (3) le *10 janvier 1992*
à *11 heures 5*
à *Le Lamentin (Martinique)*

Fille (4) de (5) *Thierry, Denis*
ETIENNE-JEANNETTE
et de (6) *Odile, Antoinette*
LEPAIN

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° *73*
le (8) *14 MARS 2023*
Mentions marginales (7)

L'officier de l'état civil - Scans (9)



Mariage célébré à

le
Il a été déclaré (10)

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°
Mentions marginales (7)

(1)
Prénoms

Nom (2)

(3) le

à heures

à

(4) de (5)

et de (6)

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le (8)

Mentions marginales (7)

L'officier de l'état civil - Scans (9)

à heures

le

L'officier de l'état civil - Scans

(1) Ecrire selon le cas « Epouse ou Père » ou « Epouse ou Mère ». En cas d'assistance médicale à la procréation réalisée par un couple de femmes, l'identité de la femme qui a accouché de l'enfant est inscrite dans la première rubrique. (2) En cas de double acte de naissance, ajouter « 1^{re} partie : 2^{de} partie : ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « selon déclaration déposée en date de... ». (3) Ecrire selon le cas « Né » ou « Née ». (4) Ecrire selon le cas « Père » ou « Mère ».

(5) Prénoms et NOM des Parents. Tel qu'indiqué au (1), l'identité de la femme qui a accouché de l'enfant est inscrite en première. (6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apportés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage. (7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. (8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas de fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été signé le... par Mlle... nature à... ».